

# A.S. Golf Club Grenoble Charmeil

COMPTE RENDU

VENDREDI 1 AVRIL 2022 A 18H30

GOLF DE CHARMEIL

ORGANISEE PAR	Jean-Charles GUIBERT– Président de l'Association
TYPE DE REUNION	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## OUVERTURE

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2021, couvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021, est déclarée ouverte à 18h30 par le président, Jean-Charles GUIBERT, Annabel BERGUES en assure le secrétariat.

Cette AG est tenue en présentiel en présence de cinquante trois membres portant 17 pouvoirs donc 70 votes ont été exprimés. Les votes dont les résultats sont reportés dans les sections 1, 4 et 6, seules nécessitant un vote lors de cette AGO.

Pour rappel, conformément à nos statuts, aucun quorum n'étant requis pour une Assemblée Générale Ordinaire, elle peut donc valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport d'activité
3. Présentation du rapport financier
4. Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2021
5. Présentation du budget prévisionnel 2022
6. Renouvellement d'administrateurs

Le support de présentation des différents points à l'ordre du jour figure en annexe du présent compte-rendu.

### 1/ Rapport Moral

Le rapport moral présenté par Jean-Charles GUIBERT n'appelle aucune remarque de la part des membres. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

### 2/ Rapport d'activité

Le rapport d'activité présente les activités toujours réduites durant cette année 2021, cause COVID.

### 3/ Rapport Financier sur l'exercice

En l'absence de Marc TOURNIARE, absent cause COVID, Laurence FROISSARD présente les tableaux : Recettes, Dépenses, Fonds associatifs après affectation des résultats.

Les tableaux présentés et leur contenu n'appellent aucune remarque de la part des membres.

### 4/Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice 2021

Les comptes pour l'exercice ouvert le 01 novembre 2020 et clos le 31 octobre 2021 présentent un résultat excédentaire de 6292,04€ (six mille deux cent quatre vingt douze euros et quatre cents), excédent reporté sur le fond associatif qui présente un nouveau solde positif de 43935,22€ (quarante trois mille neuf cent trente cinq euros vingt deux cents).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### 5/Budget Prévisionnel 2022

Laurence Froissard présente les perspectives budgétaires 2022, dans un contexte incertain car encore lié à la pandémie. Les perspectives budgétaires 2022 présentées n'appellent aucune remarque de la part des membres.

## 6/Renouvellement d'administrateurs

Sept postes étant à pourvoir, les sept administrateurs candidats reçoivent les votes suivants : Quatre administrateurs avec 70 voix, un avec 68 voix, un avec 66 voix et un avec 53 voix. Au vu des statuts, ils sont tous déclarés élus. La composition du conseil d'administration est donc la suivante :

Catherine BARATIER, Véronique BOYAT, Laurence FROISSARD-PAULIN, Jean-Alain GILLET, Alain BERLIET, Delphine LEGRAND, Patrick LOUART, Annabel BERGUES, Jean-charles GUIBERT, Pascale LEDUC, Dominique PAULIN, Eric PONCET, Madeleine SOBRIDO, Marc TOURNIAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Président, Jean-charles Guibert

La Secrétaire, Annabel Bergues

